

celle faveur?... Et mes sœurs, et mes frères m'aiment-ils toujours?... Laissez-moi les couvrir de caresses... il y a si longtemps que j'en suis séparée...

Voici, à la suite, ajoute M^r Paillet, ce que le mari a ajouté de sa main à cette lettre : Je joins avec sincérité mon désir à celui de ma femme...

Je joins avec sincérité mon désir à celui de ma femme... Elle se mariait en septembre 1846, et le mariage fut heureux... Elle est un bon ange, dit-il, ne fut pas heureux...

Elle est un bon ange, dit-il, ne fut pas heureux... Elle est un bon ange, dit-il, ne fut pas heureux... Elle est un bon ange, dit-il, ne fut pas heureux...

Elle est un bon ange, dit-il, ne fut pas heureux... Elle est un bon ange, dit-il, ne fut pas heureux... Elle est un bon ange, dit-il, ne fut pas heureux...

Elle est un bon ange, dit-il, ne fut pas heureux... Elle est un bon ange, dit-il, ne fut pas heureux... Elle est un bon ange, dit-il, ne fut pas heureux...

Elle est un bon ange, dit-il, ne fut pas heureux... Elle est un bon ange, dit-il, ne fut pas heureux... Elle est un bon ange, dit-il, ne fut pas heureux...

jeta dans les bras de l'époux que sa famille lui avait destinée... Ce mariage devint nécessaire. Ici se placent les dix lettres qui vous ont été lues et qui peignent si bien les sentiments de ces deux jeunes cœurs.

Calixte est né dans les colonies. Il n'avait pas emprunté, comme on vous l'a dit, aux ardeurs de ce climat ardent un caractère difficile et ombrageux. Non, il est né au milieu d'une famille simple, modeste, vertueuse, où il prit des habitudes simples et modestes...

Une autre cause de génie vint se joindre à celle-là, c'était le goût de M^me Caraby pour la dépense, pour la toilette, la coquetterie. Pour toutes ces exigences, Caraby fut bon jusqu'à la faiblesse, et fit des sacrifices au-delà des limites que sa fortune lui imposait.

Comment a-t-elle été placée sous la domination de cet homme? Dans nos jardins publics, sur nos promenades, elle avait rencontré un de ces jeunes gens ardens, impétueux, et de ces jeunes gens qui ne permettent pas qu'une femme leur échappe, et elle avait eu le malheur de plaire à cet homme qui avait juré qu'elle serait à lui.

Notre comédie est à la veille d'un plein succès, et grâce à notre pensée fusion des amis de l'ordre, nous avons influencé la majeure partie des électeurs de Paris qui, dans leur grand désir de voir l'ordre régner, n'ont rien compris à nos petites intrigues, où, si vous aimez mieux, à nos petits arrangements de famille avec le comité de la rue de Poitiers.

Un homme s'introduit dans un ménage; il vole l'honneur du mari; il détourne la femme de ses devoirs; il chasse le mari de son lit; il va à ses rendez-vous d'amour avec une canne à la main, et avec un pistolet à deux coups ou à quatre coups, et si le mari survient, la rage au cœur et une arme dans la main, si le mari a l'audace, entendez-vous? l'audace de lever la main sur cet homme qu'il trouve dans sa chambre, dans son lit, cet homme aura le droit de réprimer tant d'audace!

Un homme s'introduit dans un ménage; il vole l'honneur du mari; il détourne la femme de ses devoirs; il chasse le mari de son lit; il va à ses rendez-vous d'amour avec une canne à la main, et avec un pistolet à deux coups ou à quatre coups, et si le mari survient, la rage au cœur et une arme dans la main...

M^r Paillet : La Cour a suivi les débats avec une si religieuse attention, qu'il me suffira de lui faire remarquer que M^me Caraby a déjà subi deux mois et demi de prévention pour un fait correctionnel.

M^r Belloc : Je fais remarquer à la Cour que M. Coetlogon a comparu devant le jury pour un fait correctionnel, et que c'est là une aggravation de sa situation.

La Cour, après en avoir délibéré, les condamne chacun à deux années de prison, Coetlogon à 1,000 fr. d'amende, et fixe à trois années la durée de la contrainte par corps pour le paiement de l'amende.

Un arrêté du vice-président de la République, en date du 14 mai, porte ce qui suit : Art. 1^{er}. Vingt-quatre places d'auditeur au Conseil d'Etat sont mises au concours.

M. Lacaze-Laplagne, ancien ministre des finances, vient de mourir presque subitement.

Emile Chapeau, enfant de onze ans, était traduit aujourd'hui devant la police correctionnelle (6^e chambre), sous la prévention de vagabondage.

M. le président Martel interroge cet enfant avec une grande bonté. « Cet enfant n'a jamais rien fait de répréhensible, dit M. le président; il n'y a contre lui aucune mauvaise note, et sa position est vraiment touchante.

Le Tribunal, dans cet espoir, a remis la cause à huitaine, sur la demande expresse de M. Saillard, avocat de la République.

Le sieur Faucon était traduit aujourd'hui devant la police correctionnelle (6^e chambre), comme prévenu de la publication d'un écrit imprimé, qui a été affiché sur les murs de Paris, intitulé : Lettre perdue, sans le nom de son auteur.

Je vous envoie une de nos listes; vous jugerez de la finesse qui a présidé à sa composition; cinquante noms y figurent, et il est vrai, mais les petites indications qui sont en tête sont assez significatives pour que les électeurs votent pour les vingt-huit premiers.

Je dois vous avouer cependant qu'un ou deux noms parmi ces vingt huit ne sont là qu'à notre grand regret; aussi ne l'avons-nous fait que par convenance et pour ne pas paraître trop exclusifs.

Une plainte a été rendue en calomnie par les membres du bureau de l'Union électorale, attendu que cette personne du nom de Gérard ne fait pas partie de l'Union, et que cette lettre est une pure invention.

M. le président : Vous êtes prévenu d'avoir contrevenu à l'article 2 du décret du 21 avril 1849, en publiant un écrit intitulé : Lettre perdue, sans y apposer la signature de son auteur.

M. le président : Vous en assumez la responsabilité? M. le prévenu : Oui, Monsieur.

M. le président : Pour quoi n'y avez-vous pas mis votre signature? Le prévenu : Je n'ai pas cru devoir signer un écrit qui n'était pas de moi; mais je n'ai jamais eu l'intention de me dissimuler...

elle a été perdue avec intention. M. Saillard, avocat de la République, soutient la prévention qui est combattue par M. Malleval.

Le Tribunal condamne le sieur Faucon à 50 francs d'amende.

ANGLETERRE (Londres), 14 mai. — On sait que le célèbre d'Aguessseau, auteur de l'ordonnance des substitutions, fit dans son testament une substitution qui fut annulée pour contravention à la loi que lui-même avait rédigée.

Le 29 mars de la présente année, peu de jours avant son décès, il rédigea de sa propre main un codicille par lequel, en confirmant ses dispositions précédentes, il légua à sa veuve une autre somme de 5,000 liv. sterling (125,000 fr.).

Le docteur Fust, juge ecclésiastique, n'a pas regardé ce précédent comme une autorité suffisante. Attendu que le codicille écrit de la main de M. Charles Littledale était resté incomplet par le défaut de signature, il a refusé de l'approuver, et a infirmé seulement le testament de 1843.

Monsieur le rédacteur, Dans votre numéro du 11 courant, vous rendez compte d'un procès intenté à un sieur Danguy, monteur en bronze...

Cette dernière assertion est complètement erronée, et, en outre, elle est de nature à causer une confusion qui m'incombe au plus haut point d'empêcher. C'est au sieur Danguy, ouvrier typographe, ancien détenu politique, rédacteur de l'Atelier, et vice-président du comité central des élections, qu'ont été accordés ces suffrages.

J'ai l'honneur de vous saluer, DANGUY, typographe, capitaine dans la 11^e légion.

Bourse de Paris du 15 Mai 1849.

Table with columns: Cinq 0/0, Quatre 1/2, Trois 0/0, Cinq 0/0, Bons du Trésor, Actions de la Banque, Rente de la Ville, Obligations de la Ville, etc.

Table with columns: AU COMPTANT, Hier, Aujourd'hui, AU COMPTANT, Hier, Aujourd'hui. Lists various financial data points.

Bientôt nous pourrons nous appliquer l'épithète de peuple chevelu, dont se montrait si jaloux un roi de nos ancêtres, grâce à l'Eau de Lob, dont un seul flacon de 3 ou de 40 fr. suffit pour faire repousser et embellir la chevelure.

Jeudi prochain, 17 mai, jour de l'Ascension, le Jardin d'Hiver donnera dans l'après-midi une nouvelle fête d'enfants, pour laquelle tout l'hémicycle et les pourtours seront convertis en stalles.

Le Prophète a réparé lundi à l'Opéra, avec ses interprètes éclatants. Roger, complètement rétabli, a chanté comme au premier jour; M^me Viardot a été admirable. La recette a dépassé 40,500 fr. Ce soir mercredi la 40^e représentation.

Le Prophète a réparé lundi à l'Opéra, avec ses interprètes éclatants. Roger, complètement rétabli, a chanté comme au premier jour; M^me Viardot a été admirable.

Jeudi prochain, 17 mai, jour de l'Ascension, le Jardin d'Hiver donnera dans l'après-midi une nouvelle fête d'enfants, pour laquelle tout l'hémicycle et les pourtours seront convertis en stalles.

SPECTACLES DU 16 MAI. THEATRE DE LA NATION. — Le Prophète. THEATRE DE LA REPUBLIQUE. — La Camaraderie. OPERA-COMIQUE. — Les Diamants de la Couronne.

